



Ne pas crier victoire trop tôt !

Ce qu'il faut retenir, en quelques lignes ...

L'enquête, menée par la CRCI et les CCI de Bourgogne auprès de 1.400 chefs d'entreprises bourguignons en octobre, révèle une amélioration de la situation des entreprises de la région pendant les six mois écoulés depuis le précédent sondage. Presque trois acteurs sur quatre jugent leur situation globale équivalente ou meilleure que celle de mars dernier : ce niveau de satisfaction est comparable à celui observé en 2007. L'analyse de détail confirme cette tendance à l'amélioration. Plus d'un dirigeant sur quatre (27 %) estime ainsi que son niveau d'activité a progressé entre mars et octobre, alors qu'ils n'étaient que 20 % à l'affirmer un an plus tôt. Autre indicateur : la situation financière s'est améliorée pour un chef d'entreprise sur cinq. Dans un contexte national et international qui n'est pas stabilisé, ces chiffres sont encourageants. D'autant que les chefs d'entreprises de la région sont plus nombreux encore à faire preuve d'optimisme : près de 30 % d'entre eux misent sur une nouvelle amélioration de leur niveau d'activité au cours des six prochains mois, et presque autant tablent sur une meilleure situation financière.

Ce regain d'espoir n'empêche pas de rester prudent : 31 % des chefs d'entreprises interrogés en mars dernier pronostiquaient une amélioration de leur activité, tous n'ont pas été comblés. La lecture des résultats côté "verre à moitié vide" permet de constater que l'activité s'est dégradée pour 27 % des entreprises, et même que 41 % de celles-ci affichent des marges en baisse. Seules les prévisions en matière de recrutements et d'investissements se sont avérées réalistes, alors que la situation financière et le niveau des marges des entreprises de la région sont restés en-deçà des prévisions des acteurs économiques. Il paraît important de ne pas crier victoire trop tôt : l'emploi et l'investissement, en particulier, ne devraient pas connaître d'augmentation pendant le prochain semestre.

Comme au printemps, le baromètre révèle des disparités importantes entre les entreprises selon leur taille, leur secteur d'activité et leur localisation géographique. La Côte-d'Or tire mieux son épingle du jeu que les autres départements. L'Yonne apparaît comme le territoire le moins gâté par le semestre écoulé. L'industrie a le vent en poupe, tandis que le bâtiment et les travaux publics, une fois de plus, restent en retrait. Les grandes entreprises s'en tirent mieux que les plus petites.

L'analyse révèle des situations contrastées...

Les grandes entreprises ont la cote

Quatre entreprises de plus de 50 salariés sur dix ont vu leur chiffre d'affaires progresser entre mars et octobre, contre 27 % de l'ensemble du panel. En matière d'investissement, d'emploi, de marges et de situation financière, les grandes sociétés affichent de meilleures performances que les plus petites structures, surtout que les TPE. Les entreprises de moins de 10 salariés, qui constituent l'essentiel du tissu économique régional, ont cependant connu un semestre relativement favorable et surtout, leurs dirigeants sont aussi optimistes que ceux des grandes entreprises.

Le BTP toujours inquiet, l'industrie retrouve la confiance

Les esprits chagrins ont enterré un peu vite l'industrie française. Le Baromètre Bourguignon des Affaires confirme le regain de l'industrie régionale : 1/3 des chefs d'entreprises du secteur avoue une activité en hausse pendant les six derniers mois, contre 27 % pour l'ensemble du panel. La performance est également meilleure pour les autres critères (emploi, investissement, marges, finances). A l'opposé, le BTP reste nettement en-deçà des résultats globaux : 14 % seulement des entreprises du bâtiment et des travaux publics ont vu leur activité s'améliorer, 58 % des dirigeants estiment que leurs marges se sont encore amoindries, quatre sur dix évoquent une dégradation de l'emploi et de l'investissement. Dans le commerce, la situation est partagée : un quart des entreprises affiche une activité en hausse, 34 % sont à la baisse. La situation est plus favorable dans les services, où 31 % des sociétés ont progressé en six mois.

La Côte-d'Or tire la région vers le haut

Tous les indicateurs sont meilleurs en Côte-d'Or que dans les trois autres départements. Près d'une entreprise sur trois a vu son chiffre d'affaires progresser entre mars et octobre, et 36 % des chefs d'entreprises interrogés dans le département misent sur une hausse de leur activité pendant les six prochains mois. La Côte-d'Or est le seul département où les cinq indicateurs qui constituent le baromètre des affaires sont orientés favorablement (en hausse ou au moins en stabilité). Les chefs d'entreprises cote-d'oriens sont par ailleurs les plus optimistes pour l'avenir.

La Nièvre en progression

Le niveau d'activité et la situation financière des entreprises semblent en amélioration par rapport au semestre précédent. Un quart des chefs d'entreprises assure que ces indicateurs sont en hausse entre mars et octobre. Mais les niveaux de l'emploi et de l'investissement sont restés seulement stables pour la majorité des entreprises et l'avis majoritaire ne penche pas vers une augmentation pour les six prochains mois. A y regarder de plus près, on constate que l'industrie a tiré son épingle du jeu, comme dans le reste de la région, mais que le commerce se situe dans la moyenne basse.

Score plutôt satisfaisant pour la Saône-et-Loire

28 % des chefs d'entreprises de Saône-et-Loire interrogés dans le cadre du baromètre des affaires estiment que leur chiffre d'affaires a progressé entre mars et octobre, et une proportion similaire table sur une hausse pendant le prochain semestre. La Saône-et-Loire est ainsi dans la moyenne régionale. Mais cette approche cache d'importantes disparités. L'industrie du département a ainsi réalisé une contre-performance par rapport à celles des autres départements, tandis que les commerces et les services ont mieux tiré leur épingle du jeu.

L'Yonne à la peine

Les chefs d'entreprises de l'Yonne interrogés dans le cadre du baromètre des affaires affichent des résultats moins bons que dans les trois autres départements et se montrent plus pessimistes que leurs autres collègues bourguignons... Ainsi 19 % des entreprises icaunaises seulement ont vu leur chiffre d'affaires progresser entre mars et octobre, et moins d'un quart des chefs d'entreprises pronostique une hausse d'ici au printemps 2011. Plus alarmant : les effectifs sont en baisse de 10 % dans le département. Les indicateurs de l'investissement, de la santé financière et des marges sont moins favorables qu'ailleurs en Bourgogne.

Les seniors, valeur sûre de l'entreprise ?

En pleine crise due à la réforme des retraites, la CRCI et les CCI de Bourgogne ont demandé aux 1.400 chefs d'entreprises, interrogés dans le cadre ce Baromètre Bourguignon des Affaires, leur point de vue sur l'emploi des seniors (personnes de plus de 50 ans). A lire les résultats de l'enquête, il faut en conclure qu'a priori les idées reçues ont la vie dure. Car, près d'une entreprise sur trois prévoit d'embaucher un senior prochainement : les plus de 50 ans ne sont donc pas bannis du monde de l'entreprise ; d'ailleurs, 80 % des entreprises du baromètre emploient effectivement des seniors. Quand la question se pose de recruter éventuellement un senior, ce sont les compétences, l'expérience et la motivation de celui-ci qui sont déterminants. Il arrive, pour 14 % des dirigeants interrogés, que le(s) poste(s) proposé(s) soi(en)t incompatible(s) avec l'âge des candidats de plus de 50 ans : c'est le cas dans le BTP pour des missions physiquement difficiles. Le refus d'envisager le recrutement d'un senior reste d'abord justifié par le fait que l'entreprise ne prévoit aucune embauche : pas de discrimination a priori donc !

Cette question-flash permet par ailleurs de valider l'intérêt des mesures d'accompagnement en faveur des seniors dans l'entreprise. 18 % des chefs d'entreprises interrogés ont prévu la mise en place de tels dispositifs : en premier lieu, le tutorat (dans 36 % des cas), mais également l'aménagement des conditions et des horaires de travail ou la prévention des facteurs de pénibilité (courante dans le BTP). Encore faut-il observer que ces mesures sont d'abord l'apanage des grandes entreprises, qui sont les plus promptes à envisager par ailleurs des dispositifs d'aide à la création ou reprise d'entreprise, la mise en place d'entretiens de parcours professionnels ou l'utilisation du compte épargne temps.

Le Baromètre bourguignon des Affaires, mis en place en avril 2007 par la Chambre Régionale de commerce et d'industrie de Bourgogne, en collaboration avec les Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de Dijon et de Beaune, a pour objectif de collecter, deux fois par an, l'opinion des chefs d'entreprises bourguignons sur la conjoncture économique.

Ainsi, tous les 6 mois, les chefs d'entreprises bourguignons peuvent s'exprimer sur leur perception de leur environnement économique, sur les 6 mois écoulés mais également pour les 6 mois à venir. Une question flash, différente chaque semestre, permet d'aborder un point spécifique de la vie des entreprises. Ce mois-ci, la question-flash permet d'évoquer l'emploi des seniors. Reconnu deux fois par an, ce baromètre donne une vision de l'opinion des chefs d'entreprises dans le temps. A chaque question, les responsables ont le choix entre trois évaluations : « Amélioration », « Stabilité », « Dégradation » ; ils peuvent ne pas se prononcer.

L'enquête téléphonique, dont les résultats sont repris dans ce document, a été conduite par la société Centre Relations Clients du 6 au 24 septembre 2010. Elle recense l'opinion de 1.400 chefs d'entreprises bourguignons, dont la majorité d'entre eux avaient déjà été interrogés lors des précédents baromètres.